



Compte-rendu du Conseil d'Administration Castelville

du mercredi 22 octobre 2014 à Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Denis BOUVERON, Michel CARRE, Mylène CARRE, Janine DEYRE, Jacques FAYARD, Edith LAINE, Martine MARCON, Françoise ROSTAIND, Annie TISSIER

Excusés: Marie-Thérèse DESBRUS

Absents : Annick DESBRUS, Nicole ALLAFRANCHINO

La réunion débute à 20h00.

Ordre du jour :

1. Préparation de la 24ème Assemblée Générale
 2. Cotisation 2015/2016
 3. Participation au frais de transport
 4. Animations future
 5. Divers
-

1. Préparation de la 24ème Assemblée Générale

La date retenue pour la 24ème AG est le vendredi 7 novembre 2014 à 18h00.

L'assemblée se réunira salle supérieure de la mairie de Châteauneuf de Vernoux.

L'ensemble des membres de l'association à jour de leur cotisation sera convoqué mais également des invitations pour les personnes suivantes :

Maires des communes soutenant l'association :

Châteauneuf-de-Vernoux

Vernoux-en-Vivarais

Saint-Jean-Chambre

Saint-Appolinaire-de-Rias

Office du Tourisme : M. Nicolas GAROUSSE

OTSC : M. Jérôme FOURQUIN

Amis de Châteauneuf : M. Patrick LAFAYETTE

Les membres Conseil d'Administration renouvelables sont :

Candidature au Conseil d'Administration : Annie ROSTAIND.

Au cours de la réunion, une vidéo projection présentera les activités de CASTELVIVE.

Michel est chargé du montage des images collectées.

Annie se charge de réserver le vidéoprojecteur de l'Office de Tourisme de Vernoux.

A l'issue de l'assemblée, un buffet sera offert aux participants.
CASTELVIVE prend en charge les « salés » et le vins.
Les « sucrés » seront confectionnés par les membres de l'association.

2. Cotisation 2015/2016

Liée au débat sur les frais de transport exposés ci-après, la cotisation 2015/2016 est maintenue à 10,00 €.

3. Participation aux frais de transport

La formule employée jusqu'à maintenant, trop complexe et difficile à mettre en œuvre est abandonnée.

Il sera proposé en AG de mettre un tarif unique au kilomètre pour tous les randonneurs (même les chauffeurs utilisateurs de leur véhicule).

Montant de la participation : 0,05 € par kilomètre aller + retour.

Le montant de l'indemnisation restera le même pour les chauffeurs utilisateurs de leur véhicule personnel : 0,30 € par kilomètre aller + retour.

Cette modification du « Règlement Intérieur » devra faire l'objet d'un vote.

4. Animations futures

Théléton

Prévu le 6 décembre 2014, CASTELVIVE est sollicité pour tenir une buvette sur le parcours des « Baptêmes de co-pilotage ».

Faute de volontaire, CASTELVIVE ne pourra participer.

Veillée 2015

Date retenue : 14 février, jour de la Saint-Valentin.

Idée de menu :

- Apéritif
- Choucroute
- Salade de fruits

Fête de juin

La difficulté étant dans le nombre de bénévoles participant à l'organisation de cet événement, l'idée de reconduire un vide-grenier sera soumise à l'AG.

OTSC

Le marché de Noël est prévu le samedi 13 décembre en après-midi et soirée.

Réunion d'information le 29 octobre.

Fête du Lac

Date non précisée. Réunion d'information le 27 novembre

5. Divers

Mme Brigitte PREVOST de l'association Foliole, invitée à l'AG, présentera son projet artistique « Loupe ou jumelles ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

La Présidente

Françoise ROSTAIND

Le Secrétaire

Michel CARRE